

Québec, le 28 mai 2004

Objet : Mémoire relatif au prolongement de l'axe du Vallon

Mesdames, Messieurs,

1- Présentation de l'organisme

Le conseil de quartier de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux reflètent les intérêts et les aspirations des citoyens du quartier. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu.

2- Intérêt pour le projet

Le prolongement de l'axe du Vallon constitue un projet à caractère structurant pour notre quartier. Ses impacts sont multiples : consolidation de la trame urbaine, concentration sur un seul axe de la circulation locale et de transit, pollution sonore pour certains résidants, coupe d'arbres dans le boisé de l'Escarpement, etc. S'il y a un projet dont les retombées touchent l'ensemble des citoyens et des citoyennes de notre quartier, c'est bien celui du prolongement de l'axe du Vallon.

Dans le cadre de ce mémoire, nos commentaires seront plutôt généraux. Ils se situeront davantage dans l'ordre des principes et des idées plutôt que dans une perspective de suggestions ou de commentaires visant des aspects très précis du projet. Il s'agit donc d'un mémoire de positionnement général de notre organisme plutôt qu'un mémoire d'expertise.

3- Un projet positif

Le conseil de quartier de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf est en faveur du prolongement de l'axe du Vallon en boulevard urbain. Pour nous, les avantages de ce projet sont plus nombreux que les effets négatifs appréhendés. La présente section traitera des avantages du prolongement de l'axe du Vallon alors que dans la section suivante, nous présenterons des suggestions et commentaires pour améliorer le projet.

3.1 Le tracé « est »

Le tracé « est » constitue, selon nous, le meilleur choix pour prolonger l'axe du Vallon en boulevard urbain. Il se situe en milieu de friche agricole et forestière et il est le plus éloigné des résidences.

3.2 Un décloisonnement – une meilleure circulation de transit

Le prolongement de l'axe du Vallon décloisonnera le secteur nord et nord-ouest de l'agglomération en permettant une meilleure circulation de transit. Nous ne souscrivons pas à la thèse voulant que la construction d'un boulevard urbain augmentera la pollution de l'air. Au contraire, pour nous, les véhicules qui emprunteront du Vallon circulent déjà sur d'autres artères nord-sud (St-Joseph, St-Jacques et St-Charles) ainsi que dans les rues résidentielles de notre quartier. Au surplus, une diminution de la circulation de transit dans les rues résidentielles existantes ou à venir (Méandres) de notre quartier sera bénéfique pour la sécurité des enfants et des piétons.

3.3 Une amélioration de la desserte du transport en commun

En ce qui nous concerne, l'arrivée de l'axe du Vallon permettra d'améliorer le transport en commun vers Sainte-Foy. Ce sont particulièrement les étudiants et les travailleurs qui en bénéficieront par une diminution du temps de transport et une simplification des correspondances. Les corridors réservés sur toute la longueur de l'axe lors des heures de pointe sont essentiels d'une part, pour permettre une meilleure fluidité du transport public et d'autre part, pour accroître le pouvoir attractif de ce type de transport.

3.4 Une consolidation de trame urbaine

Le quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf présente un potentiel de construction de 5 800 ménages au cours des prochaines années. Certains travaux sont même déjà amorcés. Bien que ce ne soit pas directement le prolongement de l'axe du Vallon qui soit à la base de cette consolidation mais plutôt la présence de terrains vacants intéressants à proximité de services, l'axe du Vallon en sera tout de même un élément attractif qui permettra à cette consolidation de se faire sur une plus courte période.

Pour le conseil de quartier de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf, il est clair que le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain ne favorisera pas l'étalement urbain dans notre quartier. Il s'agit plutôt de la consolidation comme nous l'avons déjà exprimé. D'ailleurs, l'ensemble des terrains vacants de notre quartier voués au développement domiciliaire sont entourés de secteurs résidentiels dont la trame est continue. De plus, ces secteurs sont desservis par les services municipaux d'aqueduc et d'égouts dont les prolongements permettront d'atteindre ces terrains vacants.

4- Suggestions et commentaires pour améliorer le projet

4.1 Bruit

Nous croyons que si les autorités compétentes ont des doutes quant au bruit, il est absolument essentiel de prévoir des monticules plus élevés ainsi qu'un couvert d'arbres plus dense en bordure du boulevard. Pour nous, il vaut mieux prévoir ce type de problématique dès à présent plutôt que de tenter de remédier au problème plus tard. S'il y a une chose contre laquelle les citoyens ne s'opposent pas, c'est bien la proactivité. En plus, dans le cadre d'aménagements publics, nous n'avons jamais vu de citoyens se plaindre qu'il y a trop d'arbres. Les plus beaux boulevards ne sont-ils alignés de magnifiques arbres? En ce sens, nous préférons les monticules de végétaux et les arbres aux immeubles à logements pour amoindrir le bruit.

Par ailleurs, si cela s'avérait nécessaire, nous ne nous opposerons pas à un déplacement du tracé prévu de 50 mètres vers l'ouest à certains endroits pour assurer un environnement plus exempt de bruit aux citoyens demeurant près du tracé du boulevard.

4.2 Parc de l'Escarpement

Le boisé de l'Escarpement est très précieux pour les gens du quartier. La présence d'arbres matures de très grande qualité et sains, son caractère linéaire qui unit notre quartier d'est en ouest, sa topographie et la rivière du Berger font en sorte qu'il est très apprécié comme lieu de détente et de communion avec la nature. En ce sens, il est absolument impératif que tous les efforts possibles soient consentis afin de couper le moins d'arbres possibles. Le passage du futur boulevard dans le parc doit se faire avec le moins d'impacts possibles pour l'environnement.

De plus, il faut maintenir le lien piétonnier entre les secteurs le Mesnil et les Méandres. Ce sentier contribue à la vie de quartier et permet la mise en valeur des attraits naturels du parc. La proposition d'aménagement de traverse en souterrain du boulevard est intéressante bien qu'elle présente un important défi d'intégration au paysage naturel.

4.3 Étalement urbain au nord de la rue des Érables

Le prolongement du boulevard du Vallon pourrait favoriser l'étalement urbain le long du boulevard de la Colline à la limite nord du quartier. Nous invitons les autorités compétentes à faire preuve de vigilance à ce sujet afin que la construction des 5 800 logements de notre quartier soit largement avancée avant de permettre l'ouverture du développement dans ce secteur.

4.4 Une construction en une seule étape

Nous croyons qu'il est important que le boulevard du Vallon soit construit en une seule étape. D'abord, nous sommes quelque peu craintifs quant aux constructions par étape. Ainsi, une fois la première étape complétée, i.e. jusqu'à l'intersection de Chauveau, il pourrait être tentant de reporter à un échéancier indéterminé la deuxième étape, soit le prolongement jusqu'au boulevard Bastien.

Par ailleurs, même si on suivait à la lettre l'échéancier prévu, il demeure qu'une construction en deux étapes fera en sorte que les citoyens de la partie Neufchâtel-Est de notre quartier seront les plus pénalisés puisqu'une fois la première partie complétée jusqu'à Chauveau, les automobilistes devront emprunter principalement la rue St-Charles pour se rendre à

destination. Une circulation de transit considérable passera donc sur cette rue résidentielle. N'est-ce pas d'abord les citoyens de Neufchâtel-Est (secteur St-André) qui ont demandé le prolongement du boulevard du Vallon? Il nous est difficile d'ignorer cette importante dimension historique du projet et pour cette raison, nous soumettons que le projet doit se réaliser en une étape.

5- Conclusion

Le prolongement de l'axe du Vallon en boulevard urbain est attendu depuis plus de 30 ans. Il constitue un projet structurant fondamental pour notre quartier et nous y souscrivons. Il doit constituer un trait d'union harmonieux entre le nord et le sud du quartier tant dans sa localisation, ses mesures d'atténuation environnementales, sa facture finale et ses fonctions. Nous demeurerons vigilants quant à la concrétisation des commentaires et suggestions que nous avons formulés.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

*Jean-François Parent, président pour le
Conseil de quartier de Neufchâtel-Est/ Lebourgneuf*